



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Glâne, Rue du Château 108, CP 96, 1680 Romont
Préfecture de la Gruyère, Château, CP, 1630 Bulle
Préfecture de la Veveyse, Chemin du Château 11, CP 128, 1618 Châtel-St-Denis

Aux médias

Préfecture de la Glâne PRGL
Oberamt des Glanebezirks OGL

Rue du Château 108, CP 96, 1680 Romont

T +41 26 305 95 00

www.glane.ch

—

Préfecture de la Gruyère PRGR
Oberamt des Greyerzbezirks OGR

Château, CP, 1630 Bulle

T +41 26 305 64 00

www.gruyere.ch

—

Préfecture de la Veveyse PRVE
Oberamt des Vivisbachbezirks OVI

Chemin du Château 11, CP 128, 1618 Châtel-St-Denis

T +41 26 305 94 10

www.veveyse.ch

Le 23 septembre 2020

Communiqué de presse

—

Vers un seul Centre de santé pour le Sud fribourgeois

Les trois districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse rassemblent leurs forces pour créer en partenariat avec l'HFR un seul Centre de santé pour le Sud fribourgeois. Ainsi en ont décidé les préfets qui souhaitent assurer à la population de leurs trois districts une structure sanitaire qui répond aux besoins des quelque 100'000 habitants. Réparti de manière complémentaire sur les sites de Riaz, Billens et Châtel-Saint-Denis, ce futur centre de santé est considéré par l'HFR comme un projet pilote.

Alors que l'HFR communique ce mercredi 23 septembre sur la mise en œuvre de sa stratégie 2030 et de son Plan à quatre ans, le Sud fribourgeois annonce sa volonté de constituer un Centre de santé commun aux trois districts. La stratégie de l'HFR comprend en effet la mise en place de centres de santé dans chaque district, portes d'entrée vers le futur hôpital central. Mais au lieu de trois centres incomplets, dont le contenu serait la source d'une inutile concurrence, le projet d'un centre de santé unique s'est imposé pour le bénéfice de l'ensemble de la population.

Convaincus que l'union fait plus que jamais la force, et surtout dans un monde hospitalier toujours plus complexe, les préfets de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse et l'HFR s'engagent à mettre en place un centre complet et complémentaire, répondant aux besoins sanitaires d'une population de plus de 100'000 habitants.

Une certitude : seule la mise en commun des moyens permettra d'assurer, dans la durée, une couverture sanitaire propre à satisfaire un territoire dont le poids démographique est en constante augmentation. Cet argument démographique et une détermination politique rassemblée renforcent les chances de réussite d'un projet ambitieux et rassembleur. C'est dans un esprit de concertation que se

sont engagées les premières discussions entre partenaires. Et les trois préfets, pour lesquels ce projet possède un caractère prioritaire, expriment leur satisfaction de voir ce futur Centre de santé du Sud fribourgeois être considéré par l'HFR comme un projet pilote.

C'est sur la base de ce principe que les étapes de la validation politique vont commencer. Se dessinent déjà la constitution d'un Comité de pilotage et de groupes de travail au sein desquels les réseaux santé des trois districts prendront toute leur place. La nomination prochaine d'un chef de projet, en concertation avec la Direction de l'HFR, est appelée à assurer une conduite efficace et neutre à la démarche. Parmi ses missions : inventaire des besoins, élaboration de scénarios, proposition de répartition des activités sur les sites de Riaz, Billens et Châtel-Saint-Denis.

L'élaboration de ce projet ne doit pas s'embarrasser de tabou, y compris de la collaboration avec le privé qui peut être appelé à soutenir le public lorsque ce dernier doit reconnaître les limites de son engagement. Ainsi, des premières discussions avec les médecins généralistes privés établis dans les trois districts a émergé le projet d'une Maison de garde, complément utile à la Permanence de l'HFR de Riaz. Cette Maison de garde pourrait constituer la première étape concrète du Centre de santé dont la réalisation va inmanquablement s'inscrire dans la durée.

Le principe d'un Centre de santé pour l'ensemble du Sud fribourgeois s'inscrit en réalité dans une histoire qui a démontré à de nombreuses reprises la volonté solidaire des districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. En 1997 déjà, en plein débat sur la planification hospitalière qu'ils ne voulaient pas subir, ils ont signé, sous l'impulsion de leurs députés, une « Déclaration de Vulruz » qui a débouché, trois ans plus tard, sur la création de l' « Hôpital du Sud fribourgeois ». Vingt ans ont passé, le contexte a évolué mais les enjeux demeurent. Et surtout la conviction que la qualité de la prise en charge sanitaire de la population sera affaire de partenariat, de complémentarité et de solidarité.

Willy Schorderet
Préfet de la Glâne

Patrice Borcard
Préfet de la Gruyère

François Genoud
Préfet de la Veveyse

Renseignements complémentaires

—
M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne, 026 305 95 00
M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère, 026 305 64 00
M. François Genoud, Préfet de la Veveyse, 026 305 94 10